L’Alsace et la Lorraine se battent pour Saint Nicolas

06/12/2010 à 16h52

La première n’apprécie pas que la seconde ait déposé la «marque» auprès de l’Institut national de la propriété industrielle (Inpi)…

Saint Nicolas n’aura pas l’Alsace et la Lorraine. En effet, les villes de Nancy et de Saint-Nicolas-de-Port, en Lorraine, ont déposé en mai dernier la marque Saint Nicolas auprès de l’Institut national de la propriété industrielle (Inpi).

Une initiative qui rend les Alsaciens furieux, indique Le Parisien. Ainsi, Eric Straumann, député UMP du Haut-Rhin, s’insurge de ce «rapt», et le directeur de l’agence de développement touristique du département (ADT 68), Jean Klinkert, menace de poursuites en justice si l’enregistrement auprès de l’Inpi n’est pas retiré au 1er février 2011. […]

20 Minutes